



MAROMME

DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE suivant article 28 du Code des Marchés Publics

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr ou sur le site de l'ADM 76 <https://www.publicatur.fr>

Pièces justificatives à produire :

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, DC 6, NOTI 2, téléchargeables gratuitement.

Les pièces constitutives du marché (par ordre de priorité décroissante) sont les suivantes:

- ✓ Les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 45 du Code des Marchés Publics DC1, DC2, DC6, NOTI 2
- ✓ .Attestations URSSAF
- ✓ Références requises relatives à la capacité professionnelle :
La capacité économique et financière du candidat : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires HT global réalisé au cours des trois derniers exercices (sauf pour les entreprises nouvellement créées).
- ✓ Références requises relatives à la capacité professionnelle :
 - Un certificat de qualification et d'habilitation (copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes. Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise)
 - Le candidat pourra également fournir une liste de références relatives à l'exécution de prestations de même nature et de même importance (des deux dernières années).
- ✓ Extrait K bis.
- ✓ Attestation d'assurance en cours de validité.
- ✓ R.I.B ou R.I.P.
- ✓ L'Acte d'engagement entièrement complété, paraphé, signé.
- ✓ Le présent Cahier des Clauses Particulières (CCP), paraphé, signé.
- ✓ Mémoire technique

Critères d'attribution : Les critères ci-dessous seront pris en compte et après pondération, c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

1° Mémoire technique reprenant tous les paramètres du dossier de consultation : 50 %

Décomposée comme suit :

- Inventaire de l'existant (plan et numérotation) : 10 %
- Schéma directeur : 15 %
- Solution de développement durable : 15 %
- Outil d'aide à la décision : 10 %

2° Prix : 30 %

3° Compétences, références, habilitations : 20 %

Date limite de remise des offres

➤ **16 avril 2012 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre «*DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC*»

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.
Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **16 avril 2012 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé** : <https://www.publicatur.fr>

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Renseignements :

D'ordre administratif, M. le Directeur Général des Services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. nicolas.jaffre@ville-maromme.fr

D'ordre technique, M. P.GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 36 40 Fax. 02 32 82 36 41

Mail. serv-techniques@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 15 mars 2012